



TRAVAILLER EN INTÉRIM EN COLLECTIVITÉ

Exercer des missions d'intérim en collectivité, vous y avez pensé ? C'est le moment de tenter l'expérience.

Vous êtes en recherche d'emploi, de nouvelles opportunités, en reconversion, en disponibilité, lauréat d'un concours ?

Vous avez envie de mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Alors, sans hésitation, rejoignez le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine (CDG 35) !

L'intérim : quels domaines d'activités ?



Administratif

Agent d'accueil et de service à la population, Gestionnaire (Ressources Humaines/Finances/Urbanisme/Marchés publics/Juridique), Responsable de services, Directeur Général...



Technique/Environnement

Agent de maintenance (bâtiment/voirie/espaces verts), Agent de déchèterie, Technicien (bâtiment/eau/énergie/développement durable), Responsable (service technique/déchèterie)...



Restauration collective

Aide de cuisine, Agent de service, Cuisinier, Chef cuisinier...



Culture / Patrimoine

Agent, Responsable de médiathèque, école de musique...



Enfance / Jeunesse / Sport

ATSEM, Agent périscolaire, Animateur, Coordinateur Enfance-Jeunesse, Éducateur de jeunes enfants...



Santé / Social

Aide à domicile, Auxiliaire de soins, Conseiller emploi-formation...

Consultez les offres d'emploi ou déposez votre candidature sur

DEN.bzh

LE PORTAIL EMPLOI DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES DE BRETAGNE

L'intérim : quel intérêt ?

- **Connaître et tester les multiples structures territoriales** : communes, département, région, communautés de communes, établissements publics (SMICTOM, CCAS...).
- **Intervenir sur des territoires de proximité**, proches de votre domicile.
- **Apprendre les pratiques territoriales et développer un réseau** par des rencontres professionnelles.
- **Acquérir une forte expérience professionnelle** par la variété des missions et les lieux d'affectation.
- **Travailler directement en collectivités sans concours.**
- **Bénéficier d'un employeur unique** : le CDG 35 vous propose un suivi de vos missions, l'accès à des formations, un accompagnement individualisé.
- **Profiter d'un tremplin vers un emploi durable** en collectivité : vos expériences acquises au fil des missions enrichissent votre CV, plus attractif pour postuler.



Près de 400 agents travaillent pour le service intérim et plus de 95 % des personnes formées par le CDG 35 aux métiers territoriaux sont recrutées en collectivité après leurs missions intérim.

L'intérim : quels profils ?

Les pré-requis pour intégrer le service :

- **Diplôme, expérience ou stage** en lien avec le domaine d'intervention.
- **Mobilité géographique** (indemnités de déplacement).
- **Disponibilité et capacités d'adaptation.**

L'intérim : l'accès aux formations métiers

Besoin de vous former pour accéder à certains métiers spécifiques ? Plusieurs options possibles :

- **Préparation aux missions administratives ou techniques des collectivités** : Prémicol, Chargé de maintenance technique polyvalent, Assistant Ressources Humaines, Instructeur Droits des Sols...
- **Licence professionnelle parcours administratif ou technique.**